

SOUS LE HAUT PATRONAGE DE
MONSIEUR LE PREMIER MINISTRE; CHEF DU GOUVERNEMENT

LA VITRINE DU CAMEROUN

SAGO

- CONFÉRENCES PUBLIQUES • EXPOSITION • RENCONTRES
- FORUM SUR LA MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE CAMEROUNAISE.



13^{ème} édition

20 au 27 juillet 2024
Au palais des sports de Yaoundé.



THEME : « GOUVERNANCE ET AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE VIE DES CITOYENS »

TERMES DE REFERENCES

Régisseur Exclusif : Mon Communicateur Sarl
Mandataire du Gouvernement

Infos : (+237) 620 00 2195-677 88 63 22-242 66 60 44 / E-mail : mcommunicateur@yahoo.fr

FICHE SIGNALÉTIQUE

Nom de l'évènement :	Salon de l'Action Gouvernementale (SAGO)
Sigle :	SAGO
Parrain :	Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement
Edition :	13 ^{ème}
Thème :	Gouvernance et amélioration des conditions de vie des citoyens
Nombre de conférences publiques sectorielles prévues :	12
Supports de diffusion des conférences en direct :	CRTV, VISION4, LTM, CAM10, STV
Date :	20 au 27 juillet 2024
Horaires :	8h - 17h30
Nombre d'exposants attendus :	250
Nombre de visiteurs attendus :	200 000
Siège :	Immeuble Bel-Air (Face Tropical Hôtel, Ecole de police Yaoundé)
Site web :	www.sago.cm
Email :	mcommunicateur@yahoo.fr
Contacts :	(+237) 620 00 21 95 - 677 88 63 22 242 66 60 44 - 620 23 42 92 - 655 69 88 85
Mandataire du Gouvernement :	Mon Communicateur Sarl (Régie publicitaire et événementielle)
Chef de projet :	Patrice ASSIGA EYENE Expert en Communication Évènementielle et Publicitaire Diplômé en Management des Organisations Publiques

A propos du cabinet
« **Mon Communicateur Sarl** »

Mon Communicateur Sarl est un cabinet de droit camerounais créé en 2010. Nous sommes spécialisés dans le Marketing et la Communication événementielle. Notre personnel aux compétences diversifiées est un atout que nous mettons au service de nos partenaires. Notre portefeuille-clients compte aujourd'hui plus de 200 organisations issues des secteurs public et privé.

Officiellement Mandataire du Gouvernement camerounais depuis le mois de mai 2021, nous assurons pour le compte et en son nom, les missions de promotion des actions et activités Gouvernementales dans le cadre de la tenue des salons. Nous sommes organisateurs des projets événementiels tels que le Salon de l'Action Gouvernementale (SAGO) depuis 2012 et le Salon des Acteurs Economiques et du Développement Local (-SAEDEL) depuis 2022.

Notre connaissance du fonctionnement des institutions républiques et des différentes cibles de communication fait de nous le meilleur stratège en Communication publique en Afrique centrale.

Vous pouvez nous faire confiance !

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La capacité d'écoute et de réponse est un indicateur important qui figure parmi les indicateurs mondiaux de la Gouvernance selon la Banque Mondiale et de nombreuses institutions. Il favorise de ce fait une bonne appréciation de la qualité de la gouvernance dans un pays comme le Cameroun.

Pour s'aligner sur cette lancée, depuis 2012 le Salon de l'Action Gouvernementale (SAGO) avec l'appui des pouvoirs publics s'illustre comme une plateforme d'échanges entre le Gouvernement les citoyens. Chaque année un axe sur la politique du Gouvernement est choisi. Pour cette 13ème édition, l'événement sera placé sous le thème : « Gouvernance et amélioration des conditions de vie des citoyens ».

En effet, l'un des défis à relever dans la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 (SND 30) est celui du développement des infrastructures capables de booster significativement l'économie nationale à travers l'adoption puis l'implémentation d'une gouvernance orientée vers l'amélioration des conditions de vie des citoyens, pour une meilleure insertion sociale de toutes les couches sociales et partant, pour un développement nationale inclusif. Ainsi, l'amélioration des conditions de vie des citoyens passe impérativement par la mise en œuvre d'une gouvernance économique et financière vigoureusement pensée et adaptée au contexte national.

Dès lors, l'implémentation d'une gouvernance économique et financière devra nécessairement concourir à l'amélioration des conditions de vie des citoyens camerounais, ce qui semble ne pas être toujours le cas dans un environnement impacté par une précarité sans cesse galopante associée aux multiples crises socio-économiques (national ou non), en passant par la difficulté d'accès au crédit et le coût élevé du financement, voir la persistance de la corruption et la complexification des procédures douanières, fiscales et les lenteurs administratives. En réponse aux multiples problèmes de gouvernance constatés, des efforts significatifs sont néanmoins fournis par les pouvoirs publics en vue d'améliorer les conditions de vie des citoyens.

II. LES CIBLES

- Les Ministères
- Les Collectivités Territoriales Décentralisées
- Les partenaires techniques et financiers
- Les PME/PMI locales
- Les établissements publics administratifs
- Les entreprises publiques
 - Les partenaires au développement
 - Les multinationales
- Les projets et programmes gouvernementaux
- Les populations/usagers

III. LES OBJECTIFS

L'organisation du SAGO a pour but de :

- Promouvoir et assurer la visibilité du travail Gouvernemental
- Vulgariser les politiques publiques nationales
- Susciter l'adhésion des populations aux actions entreprises pour les pouvoirs publics :
- Mettre en œuvre la politique d'inclusion nationale
- Renforcer la synergie du travail Gouvernemental

IV. PRESENTATION DE LA GOUVERNANCE

A. Présentation de la gouvernance vue sous l'angle général

De l'anglais *governance*, le terme « gouvernance » désigne un ensemble de décisions, de règles et de pratiques visant à assurer le fonctionnement optimal d'une organisation, ainsi les organes structurels chargés de formuler ces décisions, règles et pratiques, de les mettre en œuvre et d'en assurer le contrôle. En ce sens, le concept gouvernance s'applique à tous les niveaux d'organisation : privé et public, local, régional, national, international et mondial. La gouvernance équivaut aussi à l'ensemble de règles et des processus collectifs, formalisés ou non, par lequel les acteurs concernés participent à la décision et à la mise en œuvre des actions publiques. De même, la gouvernance représente également une manière de penser l'action publique d'un dispositif précis. En ce sens, la gouvernance implique la transparence, la responsabilité, l'obligation de rendre compte de ses actions, la participation mais aussi et surtout, la capacité de répondre aux besoins de la population

B. Présentation de la gouvernance vue sous l'angle juridique

Du point de vue juridique, la gouvernance peut être appréhendée comme un ensemble de règles, de normes, de principes et de pratiques qui régissent la manière dont une organisation est dirigée, gérée et contrôlée. Elle inclut la manière dont les décisions sont prises, les responsabilités sont assignées, les objectifs sont définis et les performances sont évaluées. Elle implique donc la mise en place de structures et de procédures pour s'assurer que les intérêts de toutes les parties prenantes sont pris en compte, y compris les actionnaires, les employés, les clients, les fournisseurs, les citoyens en général. Elle inclut aussi les aspects ayant trait à la conformité aux lois et aux règlements, la prise de décision éthique et la gestion des risques.

C. Présentation de la gouvernance vue sous l'angle économique

Au plan économique, la gouvernance renvoie à l'ensemble de règles, de normes, de procédures et d'institutions qui régissent la gestion de l'économie d'un pays ou d'une région. Elle vise à garantir une utilisation efficace et efficiente des ressources économiques, ainsi qu'à assurer la stabilité et la croissance à long terme de l'économie. La gouvernance telle que perçue en économie ambitionne par ailleurs d'assurer la gestion des politiques économiques, telles que la fiscalité, la réglementation, la politique monétaire, la politique commerciale et la politique d'investissement en passant par la surveillance et la réglementation des marchés financiers.

V. ESQUISSE DE QUELQUES ACTIONS GOUVERNEMENTALES DANS LE DOMAINE DE LA GOUVERNANCE

A. Au plan de la modernisation de la gestion des finances publiques

A travers le programme d'appui à la modernisation des finances publiques (PAMFIP), notamment pour la période 2020-2023, le gouvernement a continué d'approfondir l'appui à la Direction Générale des Impôts (DGI) dans sa politique de modernisation. A date, on peut noter quelques avancées significatives notamment l'extension du système informatique FUSION au niveau des CIME, le développement des modules de contrôle fiscal qui sont en phase test, la poursuite de l'assistance technique au Helpdesk, la formation des acteurs de la DGI et Direction Générale des Douanes (DGD) sur le prix de transfert, l'appui à l'initiative de la DGI de sensibilisation des assujettis à la législation anti-blanchiment des capitaux sur la norme du bénéficiaire effectif. Dans la même veine, le Ministère de la Décentralisation et du Développement Local (MINDDEVEL) et le Ministère de la Santé (MINSANTE) ont bénéficié des missions d'assistance technique pour le déploiement effectif d'outils de contrôle de gestion et contrôle interne ainsi que d'autres outils de pilotage de la performance. En matière de gestion des finances publiques locales, le gouvernement via le PAMFIP a apporté une contribution dans les réflexions guidant la préparation de la réforme de la fiscalité locale.

B. Au plan de l'amélioration de la gestion de la dette publique

Exceptée la loi N°2018/011 du 11 juillet 2018 portant Code de transparence et de gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun et la création en 1985 puis réorganisée en 2019 la Caisse d'Autonomie d'Amortissement (CAA), organe en charge de la gestion de la dette publique, le gouvernement camerounais a décaissé la somme de 98,1 milliards de FCFA en septembre 2023 pour éponger sa dette publique. Il faut rappeler que de janvier à septembre 2023, le Cameroun a décaissé en tout 896,1 milliards de FCFA au titre du service de la dette, dont 76,7% de remboursement du principal et 23,3% de remboursement d'intérêts et commissions ; soit 642,7 milliards pour la dette extérieure et 253,4 milliards pour la dette intérieure. Toujours dans le souci d'améliorer la gestion de la dette publique, le gouvernement camerounais en a procédé dès le 1er février 2023 à un ajustement des prix à la pompe de certains produits pétroliers. Ainsi, le litre de super est passé de 630 FCFA à 730 FCFA soit une augmentation de 15,9%, tandis que le prix du gasoil est passé de 575 FCFA à 720 avec une hausse de 25,2%. Les institutions telles que la CONAC, l'ANIF, la Cour des Comptes et le TCS assurent la lutte menée par le gouvernement camerounais en vue d'éradiquer certains fléaux à l'instar de la corruption, les détournements de deniers publics etc.

C. Au plan de l'amélioration du climat des affaires

Plusieurs actions sont menées par les pouvoirs publics en vue d'améliorer le climat des affaires au Cameroun et partant, les conditions de vie des citoyens. En matière d'incitations fiscales par exemple, la loi de finances de 2023 accompagne les petites et moyennes entreprises notamment pour les entreprises du secteur agricole, de l'élevage et de la pêche en phase d'investissement qui bénéficient des dispenses des charges fiscales et patronales sur les salaires versés aux ouvriers saisonniers. Elles bénéficient aussi d'une exonération de la TVA sur l'achat des pesticides, des engrais et intrants, ainsi que des équipements et matériels de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche. Concernant la création d'une SARL par exemple, le gouvernement a ramené le capital minimum à 100.000 FCFA, la liberté de recourir ou non à un notaire lorsque la SARL est unipersonnelle ou lorsque le capital est inférieur ou égale à 1.000.000 FCFA. Le gouvernement a par exemple réduit à 72 heures les délais de création d'une entreprise au Cameroun.

D. Au plan de la contribution de la diaspora au développement

Au-delà des incitations fiscales et autres exonérations douanières accordées aux entreprises et sociétés, le gouvernement camerounais entend également rentabiliser l'apport de la diaspora au développement national. A cet effet, il a mis sur pied l'Agence de Promotion des investissements (API). Cette Agence joue un rôle d'interface entre les investisseurs (diaspora) et l'Etat comme l'atteste la table ronde tenue à Yaoundé le 26 avril 2023 ou encore les 10 conventions d'investissement signées en 2022 entre le Directeur Général et l'Agence et les chefs d'entreprises pour une enveloppe de près de 62 milliards de FCFA.

VI. CE QU'IL FAUT SAVOIR SUR LA POLITIQUE DE LA GOUVERNANCE AU CAMEROUN (Extrait de la SND30)

Face aux multiples préoccupations récurrentes concernant la gouvernance et par conséquent l'amélioration des conditions de vie des citoyens, les autorités camerounaises entendent prendre des mesures vigoureuses pour améliorer la gouvernance économique au Cameroun. Ces mesures portent sur : (i) la modernisation de la gestion des finances publiques ; (ii) l'amélioration de la gestion de la dette ; (iii) la rationalisation de la gestion des établissements et entreprises publics ; (iv) l'amélioration du climat des affaires ; (v) le renforcement de la coopération et du partenariat au développement ; (vi) la contribution de la diaspora au développement ; (vii) la régulation et la surveillance de l'espace économique national.

Modernisation de la gestion des finances publiques

La modernisation des finances publiques constitue l'un des défis majeurs de la SND30 pour assurer une utilisation transparente et responsable des ressources publiques. A cet effet, les priorités porteront sur :

(i) la finalisation du plan de modernisation des finances publiques intégrant l'internalisation complète des directives CEMAC en la matière ; (ii) la maîtrise du déficit budgétaire ; (iii) l'approfondissement de la rationalisation des choix budgétaires ; (iv) l'optimisation des recettes fiscales et l'amélioration de la qualité de la dépense publique ; (v) la garantie de la viabilité de la dette publique et de la soutenabilité des finances publiques ; et (vi) la gestion des ressources humaines de l'Etat et l'amélioration de l'accès du citoyen à l'information pour le contrôle de la gestion des affaires publiques. Ainsi, la construction d'un système de gestion des finances publiques se fera à travers les axes stratégiques ci-après :

Le renforcement des capacités de préparation du budget de l'Etat et l'amélioration de la budgétisation par programme, à travers la mise en place des organisation et processus qui permettront de traduire dans les budgets des administrations publiques, de manière transparente, réaliste et sincère, les stratégies nationale et sectorielles de développement tout en préservant les équilibres financiers à court, moyen et long terme. Plus spécifiquement, il s'agira d'intensifier les mesures d'assainissement de la gestion des finances publiques à travers la poursuite des actions entamées visant la mise en place d'un système rigoureux de sélection et de maturation des projets d'investissement publics et l'approfondissement de la rationalisation des choix budgétaires.

Le renforcement du civisme fiscal et des capacités de mobilisation des ressources budgétaires, notamment à travers le développement des capacités de l'Etat à optimiser la mobilisation des ressources budgétaires et financières dans le respect des équilibres financiers à court, moyen et long termes. A cet effet, les priorités porteront sur l'optimisation des recettes fiscales ; l'amélioration de la qualité de la dépense publique ; la garantie de la viabilité de la dette publique ; et la soutenabilité des finances publiques. Le renforcement des capacités de contrôle et de maîtrise de l'exécution des budgets par la mise en place des outils et procédures pour optimiser la réalisation des objectifs budgétaires et limiter les risques sur les équilibres budgétaires et financiers pouvant subvenir en raison des aléas de la conjoncture économique ou de l'insuffisance de discipline budgétaire. Le développement des audits, des vérifications internes et des contrôles externes pour la mise en conformité du cadre institutionnel et des pratiques en matière d'audit et de vérifications internes et externes avec les recommandations des institutions internationales, notamment celles auxquelles est affilié le Cameroun (INTOSAI par exemple). La mise en place et le renforcement des fonctions d'appui à la Gestion des Finances Publiques (GFP) qui porte sur les domaines transversaux de soutien à l'ensemble du système de GFP. L'une des priorités à relever dans cet axe est la finalisation du plan de modernisation des finances publiques intégrant l'internalisation complète des directives CEMAC. Par ailleurs, il sera également nécessaire de développer un système statistique performant ayant un maillage régional et local. Dans ce sens, il sera question : (i) de développer un système de remontée et de partage de l'information depuis les Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD) ; (ii) de développer le système de statistiques administratives ; (iii) de mettre en place une base des données nationale de suivi des indicateurs auprès de tous les acteurs de développement ; (iv) de renforcer les capacités des ressources humaines en matière statistique ; et (v) de faire de la Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (SNDS), le cadre de référence pour la production des statistiques officielles. Dans le domaine de la passation des marchés, il s'agira : (i) de garantir la libre concurrence et la transparence durant tout le processus ; (ii) d'arrimer les prix de la mercuriale sur les prix moyens réels du marché ; (iii) de mettre en place un mécanisme de certification des prestations publiques ; et (iv) de poursuivre les actions visant à réduire les délais de passation des marchés publics.

Amélioration de la gestion de la dette

Dans le domaine de la gestion de la dette, la politique d'endettement et de gestion de la dette publique vise à maintenir la viabilité de la dette et la soutenabilité des finances publiques. Cette politique s'appuie sur l'adoption et la mise en œuvre effective des stratégies d'endettement et de gestion de la dette publique à moyen terme. Dans cette logique, il sera notamment question : (i) de renforcer la politique de mobilisation des ressources propres et de consolidation budgétaire ; (ii) d'accélérer la mise en œuvre des mesures visant la réduction des SEND et privilégier dans l'avenir le recours aux emprunts concessionnels ; (iii) de veiller au strict respect du processus de maturation de projets d'investissement public ; et (iv) de

poursuivre la mise en œuvre des mesures visant la diversification des produits d'exportations et la maîtrise des importations, en vue d'accroître les recettes d'exportations et les réserves nécessaires pour garantir la viabilité de la dette. Dans cette optique, les autorités comptent mener des actions aux niveaux institutionnel, stratégique et opérationnel. Au niveau institutionnel, il s'agira de poursuivre la mise en application du règlement CEMAC, portant cadre de référence de la politique d'endettement public et de gestion de la dette publique, notamment par : (i) la consolidation du rôle du CNDP ; (ii) une meilleure définition et coordination des rôles et des missions des différents acteurs d'une part, ainsi qu'une gestion cohérente, coordonnée et efficiente de la dette publique, d'autre part ; et (iii) le renforcement des capacités des acteurs intervenants dans la chaîne de gestion de la dette publique et de la trésorerie de l'Etat. Au niveau stratégique, il sera question de poursuivre la recherche optimale des financements pour couvrir le financement de l'Etat tout en optimisant les coûts et risques et, promouvoir le développement du marché domestique, financier et monétaire. Ceci devrait se faire : - pour la dette extérieure par : (i) la mobilisation prioritaire des financements concessionnels et le recours aux financements non concessionnels en cas de non disponibilité des ressources concessionnelles, pour la réalisation des projets dégagant des rentabilités financières et socioéconomiques avérées ; et (ii) l'allocation optimale des ressources d'emprunts aux projets et programmes bénéficiaires ; - pour la dette intérieure, à travers : (i) la mise en place d'une politique d'émission des titres publics prudente ; (ii) le développement du marché secondaire afin de construire la courbe de taux de rendement, avec l'accompagnement de la BEAC, qui servira de référentiel aux emprunts domestiques ; (iii) la poursuite de l'utilisation judicieuse des deux mécanismes de financement (adjudication et syndication) ; et (iv) le recours aux achats de certaines catégories de dette, si nécessaire ; - par le recours aux PPP, pour les projets d'infrastructures s'accommodant à ce mode de financement. Au niveau opérationnel, les autorités entendent mettre un accent d'une part, sur le règlement du service de la dette à bonne date et l'apurement de tous les arriérés intérieurs (reste à payer, dettes flottantes, dettes non structurées, ...) pendant la période, et d'autre part, sur la mobilisation efficiente des ressources à travers une programmation optimale des tirages extérieurs et des émissions de titres publics.

Rationalisation de la gestion des établissements et entreprises publics

Pour résorber le caractère déficitaire de la majorité des entreprises publiques, le Gouvernement entend mener une politique orientée vers : (i) la fixation des objectifs de dividende ; (ii) la réduction progressive des subventions aux entreprises à faible niveau de performance ; (iii) l'introduction dans le marché boursier des grandes entreprises publiques des secteurs industriels ; (iv) la privatisation de la gestion des entreprises évoluant dans des secteurs hautement concurrentiels ; et (v) la mise en place de mesures d'accompagnement basées sur une meilleure exploitation du marché local. S'agissant des établissements publics, pour renforcer leur performance et corrélérer les subventions allouées aux résultats attendus, la priorité portera sur l'arrimage de leurs cadres stratégique, programmatique et budgétaire aux politiques publiques du Gouvernement dans le secteur d'activités concerné. Il s'agira précisément : (i) d'assurer un meilleur ancrage des établissements publics aux stratégies et programmes de leurs secteurs ; et (ii) d'assurer une meilleure budgétisation des activités des établissements publics. De manière générale, les autorités envisagent : (i) de rationaliser la gestion du portefeuille de l'Etat ; et (ii) d'introduire un dispositif d'évaluation triennale des dirigeants des établissements et des entreprises publics.

Amélioration du climat des affaires

Pour faire du secteur privé le principal moteur du développement économique, l'accent sera mis sur les mesures visant à améliorer substantiellement le climat des affaires, en particulier celles ayant un impact positif direct sur l'investissement et l'entrepreneuriat. Il s'agira notamment : (i) de prendre des mesures pour tirer profit des atouts économiques du Cameroun, de son potentiel pour une meilleure insertion dans le marché international ; (ii) de lutter contre toutes les entraves administratives, fiscal-douanières et judiciaires au développement des activités économiques ; (iii) d'améliorer le dispositif des incitations à l'investissement privé pour renforcer l'attractivité économique ; et (iv) d'alléger les coûts et les procédures

liées à la disponibilité foncière. Au rang des mesures judiciaires s'inscrivent la mise en place des juridictions spécialisées, avec un personnel aux capacités spécifiques renforcées notamment en matière du contentieux commercial et de la promotion des modes alternatifs de règlement des différends commerciaux. Il s'agira aussi : (i) d'améliorer la mobilisation de l'épargne nationale pour le financement du secteur privé ; (ii) de lever les principaux obstacles qui pèsent sur l'éclosion des partenariats public-privé ; (iii) de promouvoir l'utilisation des produits locaux, notamment par le biais de la commande publique et le label « Made in Cameroon » au niveau de la production et la distribution des biens et services en accordant des facilités spécifiques aux producteurs locaux ; (iv) d'implémenter les réformes du secteur bancaire en vue d'alléger les procédures et conditionnalités et faciliter l'obtention des crédits ; et (v) d'accompagner les champions nationaux. L'efficacité des cadres de concertation entre l'Etat et le secteur privé sera renforcée par le suivi de l'effectivité de la mise en œuvre de leurs recommandations. Parmi les mesures phares à mettre en œuvre, en relation avec le secteur privé figurent : (i) le renforcement de l'accès à l'information ; (ii) l'amélioration de l'accès au financement notamment à travers l'opérationnalisation d'un mécanisme de financement des filières prioritaires des exportations et des PME ; (iii) la poursuite de l'assainissement du climat des affaires et l'amélioration de la compétitivité de l'économie à travers la mise à niveau de la zone industrielle de Douala. Ainsi, le secteur privé sera mieux associé dans les choix et les orientations économiques pour une meilleure appropriation et une synergie indispensable pour atteindre les objectifs de la Vision de développement à long terme.

Renforcement de la coopération et du partenariat au développement.

Dans le domaine de la coopération et du partenariat au développement, il sera question de revoir, élargir et améliorer la nature et la portée de la contribution des partenaires extérieurs au processus de développement du Cameroun. La stratégie s'articulera autour de trois axes : (i) l'amélioration de l'efficacité de l'aide et des relations de coopération au développement existantes ; (ii) la diversification et le développement de nouvelles formes de partenariat (coopération décentralisée, commerce équitable, etc.), en intensifiant la coopération Sud-Sud ; et (iii) la prise en compte permanente des engagements pris au niveau international. S'agissant des financements des partenaires au développement, ils doivent être alignés sur la stratégie nationale de développement pour la période en cours. Par ailleurs, le Gouvernement renforcera les mécanismes de coordination du suivi de la mise en œuvre des conventions et accords de coopération. En outre, il mettra en œuvre une procédure d'évaluation avant signature de toute convention.

Contribution de la diaspora au développement et apport de la diplomatie économique

Le Gouvernement compte davantage s'appuyer sur la diaspora camerounaise pour participer au financement des projets de développement national. A cet effet, un cadre incitatif sera mis en place l'image de marque du Cameroun, tout comme les canaux diplomatiques classiques qui devront veiller à renforcer l'attractivité du pays et à valoriser le « made in Cameroon » pour attirer le maximum d'investissements directs étrangers. La diaspora devra également contribuer à l'amélioration de l'image de marque du Cameroun, tout comme les canaux diplomatiques classiques qui devront veiller à renforcer l'attractivité du pays et à valoriser le « made in Cameroon » pour attirer le maximum d'investissements directs étrangers.

Régulation et surveillance de l'espace économique national

Après avoir connu un modèle d'économie planifiée et centralisée dans lequel l'Etat avait une main mise sur l'ensemble du tissu productif au lendemain de l'indépendance, le Cameroun a opté pour le paradigme de l'Etat stratège et pragmatique recherchant le point d'équilibre entre le libre jeu du marché et un interventionnisme étatique ciblé et efficace.

L'Etat stratège est un régulateur qui, plutôt que de produire lui-même des biens et services, est chargé de veiller au maintien des grands équilibres ; et est conduit à recourir aux procédés de gouvernance en cherchant à obtenir la coopération et à emporter l'adhésion des acteurs sociaux. Sa fonction primordiale consistera à anticiper le changement et à tenter de concilier des impératifs contradictoires. Il doit aussi

veiller au bon fonctionnement de l'économie de marché et est nécessairement un État régulateur, chargé de superviser le jeu économique, en établissant certaines règles et en intervenant de manière permanente pour amortir les tensions, régler les conflits, assurer le maintien d'un équilibre d'ensemble. Il sera aussi un État pragmatique, c'est-à-dire qu'il restera dans certains secteurs clés de l'économie. Ainsi, la régulation économique devra être la nouvelle forme d'intervention privilégiée de l'État. Dans ce cadre, les autorités s'engagent à favoriser le déploiement optimal des opérateurs économiques dans des secteurs d'activités réglementés tout en assurant la protection des consommateurs et la qualité du service. L'objectif sera de permettre le libre jeu des forces du marché à travers une concurrence saine. Il s'agira de renforcer le positionnement institutionnel et les capacités opérationnelles de l'autorité de la concurrence et des régulateurs sectoriels en clarifiant leurs compétences et en veillant au respect scrupuleux des décisions rendues par les acteurs de régulation.

Toutefois, dans cet environnement compétitif et concurrentiel, les autorités entendent promouvoir les produits locaux dans les filières où le Cameroun dispose des avantages comparatifs évidents, sans pour autant remettre en cause les engagements internationaux de l'État en matière d'équité et de non-discrimination commerciales.

Enfin, le Gouvernement va mettre en place un dispositif de veille stratégique nationale et d'intelligence économique qui permettra de scruter en permanence l'environnement mondial pour déceler les signaux d'alerte et les opportunités d'affaires pour le Cameroun.



I ETUDE D'IMPACT ET ENQUETE DE SATISFACTION



LA VITRINE DU CAMEROUN
SAGO



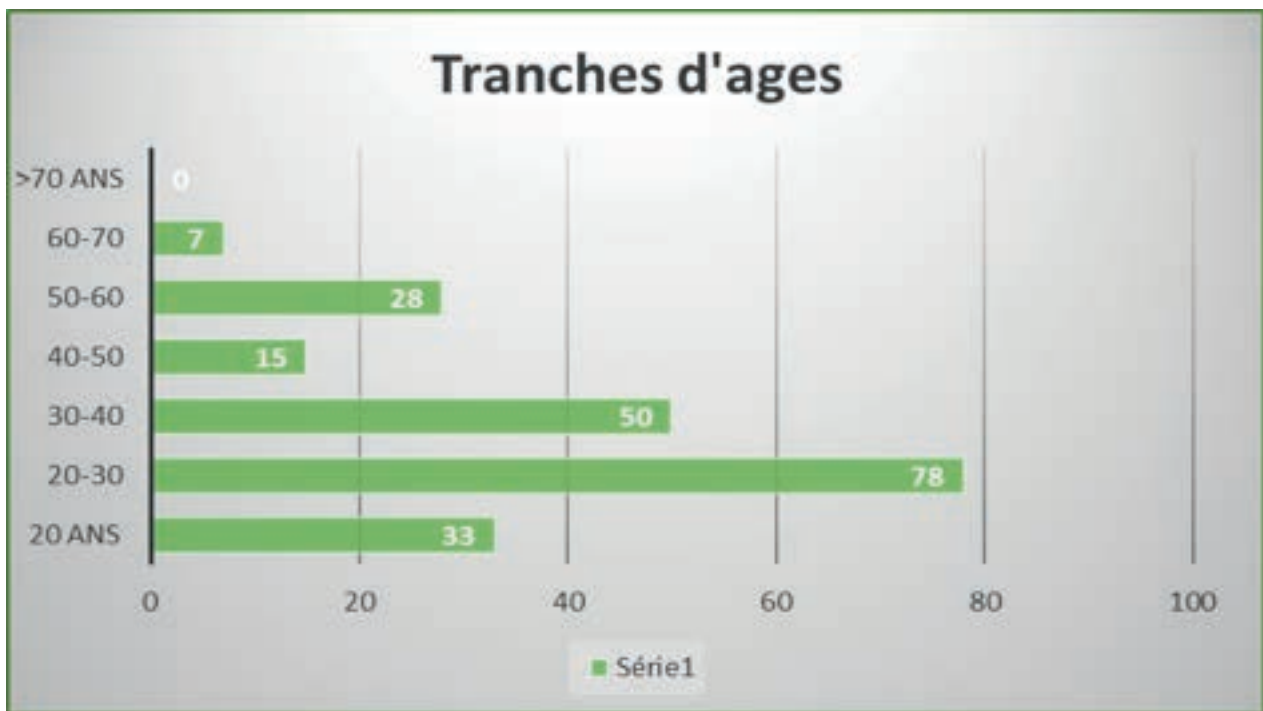
I. AVIS DES VISITEURS DU SAGO

1. QUELLE EST VOTRE TRANCHE D'AGE, NIVEAU D'ETUDES ET VOTRE CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE ?

• TRANCHE D'AGE

TRANCHES D'AGES	≤ 20 ANS	20-30	30-40	40-50	50-60	60-70	>70 ANS
	33	78	50	15	28	7	0

Les tranches d'âges nous permettent de savoir à quel âge de sa vie, une personne s'intéresserait à l'activité que mène le SAGO. Au regard de notre tableau, ce sont les personnes âgées de 20 à 30 ans, suivies de celles de 30 à 50 ans qui visitent le plus le SAGO. C'est dire que les populations en activité veulent connaître le travail fait par le gouvernement.



• NIVEAU D'ETUDES

NIVEAU D'ETUDES	PRIMAIRE	SECONDAIRE	SUPERIEUR	PAS DE REPONSE
	1	35	195	

Les personnes qui ont un niveau d'études supérieurs sont celles qui s'intéressent le plus au SAGO. Un temps dédié exclusivement à acquérir des explications sur l'activité gouvernemental que promeut le Cabinet Mon Communicateur qui en est le mandataire du gouvernement.

• **CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE**

CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE	SECTEUR PRIMAIRE	SECTEUR SECONDAIRE	SECTEUR TERTIAIRE	ENTREPRENARIAT	DIPLIMATE
	10	55	100	10	2

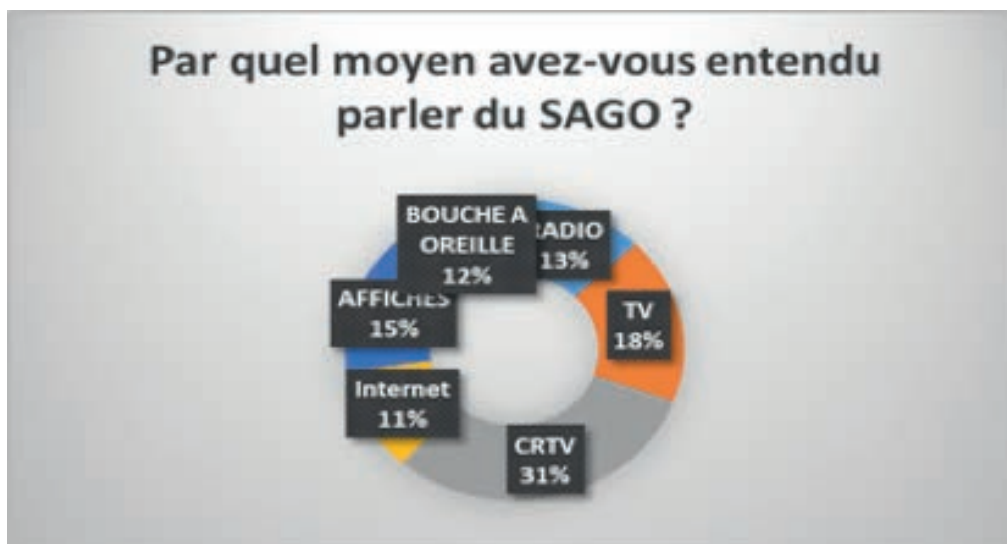
Le secteur tertiaire est de loin le plus représenté au SAGO. Cela montre que ce secteur, qui produit les services joue un rôle très important dans l'économie camerounaise.



2. **PAR QUEL MOYEN AVEZ-VOUS ENTENDU PARLER DU SAGO 2023 ?**

RADIO	TV	CRTV	INTERNET	AFFICHES	BOUCHE A OREILLE
32	45	78	28	38	31

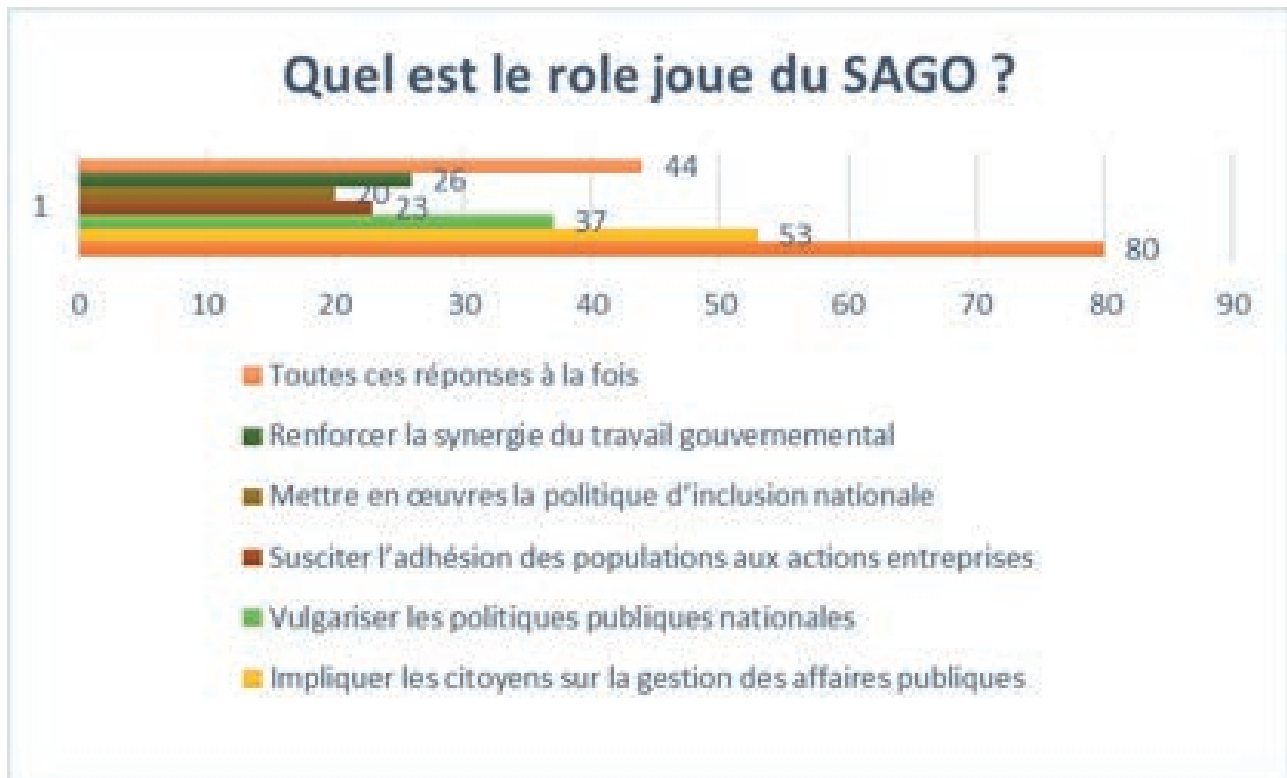
Les médias dans l'ensemble jouent un rôle capital dans la promotion de l'avènement du Salon de même qu'ils transmettent cette activité et la porte auprès de toutes les populations, même les plus éloignées du lieu de la tenue du SAGO.



3. POUR VOUS LE SAGO JOUE QUEL ROLE ?

1	Promouvoir et assurer la visibilité du travail Gouvernemental	80
2	Impliquer les citoyens sur la gestion des affaires publiques	53
3	Vulgariser les politiques publiques nationales	37
4	Susciter l'adhésion des populations aux actions entreprises	23
5	Mettre en œuvres la politique d'inclusion nationale	20
6	Renforcer la synergie du travail gouvernemental	26
7	Toutes ces réponses à la fois	44

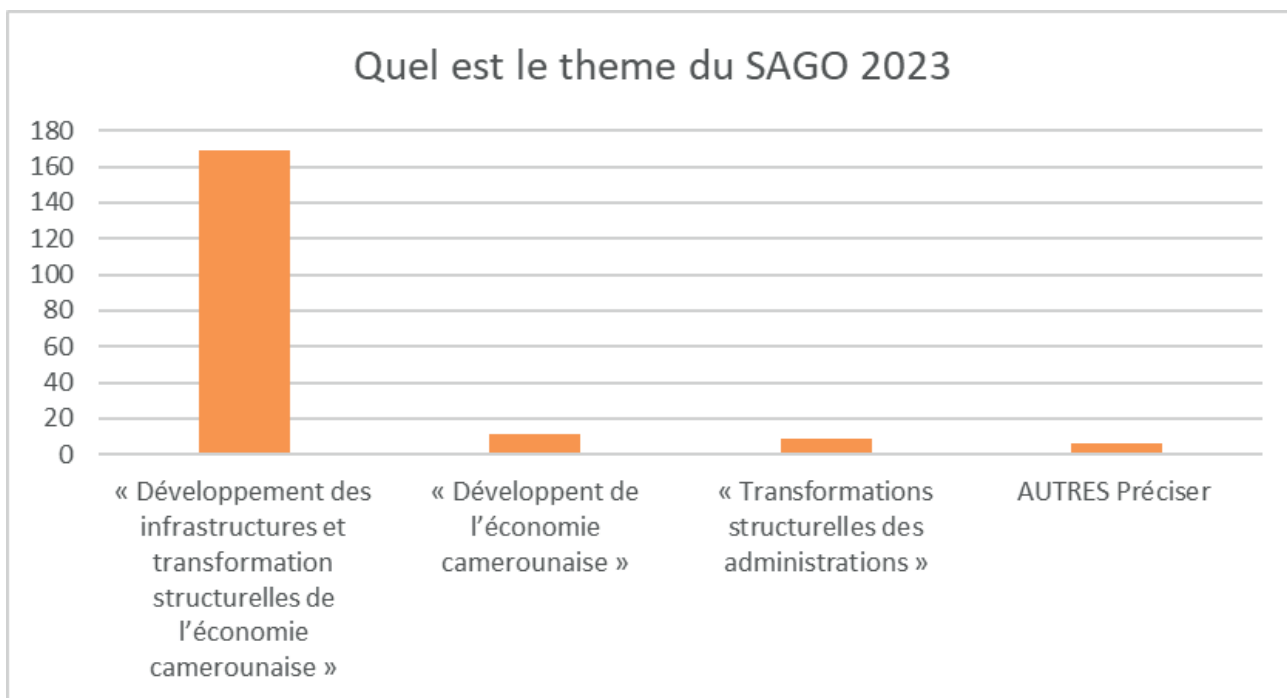
Des réponses consignées dans le tableau et le schéma matérialisent la lecture des populations, le SAGO joue un rôle de visibilité du travail que fait le gouvernement, et ceci favorise l'implication et l'adhésion de façon inclusive, des citoyens à la gestion des affaires publiques.



4. QUELE LE THEME DU SAGO 2023 ?

« Développement des infrastructures et la transformation structurelle de l'économie camerounaise »	169
« Développement de l'économie camerounaise »	11
« Transformations structurelles des administrations »	9
AUTRES : Préciser	6

Les populations qui adhèrent à l'activité du SAGO connaissent généralement le thème autour duquel gravitent les travaux chaque année, sur 195 personnes interrogées 169 connaissent le thème sur lequel porte le Salon.



5. AVEZ-VOUS DEJA ENTENDU PARLER DES POLITIQUES PUBLIQUES ?

OUI	NON
131	88

Des personnes interrogés, 60% avaient déjà entendu parler des politiques publiques, cette proportion doit être améliorée. Ceci justifie le travail que fait le SAGO.



6. 12 ANS APRES PENSEZ-VOUS QUE LE SAGO DOIT CONTINUER A ETRE ORGANISER ?

OUI	NON
203	17

Tous les visiteurs interrogés sont unanimes, le SAGO doit continuer à jouer son rôle de mandataire du gouvernement pour divulguer l'action gouvernementale aux populations au niveau national et même international.



7. DEPUIS QUE LE SAGO EXISTE, VOUS ETES VENU A COMBIEN D'EDITIONS ?

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
88	47	26	15	9	6	4	13	1	3	0	13

Malgré que la plupart des personnes interrogées aient visité le SAGO 1, 2, 3 ou 4 fois, l'audience de SAGO qui a baissé avec l'avènement du Covid, connaît un regain d'intérêt et les acteurs qui y accèdent augmentent nettement d'années en années.



8. QUELLES ORGANISATIONS / ENTREPRISES VOUS INTERESSENT LE PLUS AU SAGO, POIRQUOI ?

Cocher le(s) organisation(s) qui vous intéresse (nt)		
Les Ministères	71	<ul style="list-style-type: none"> - Réception - Réalisation des actions - A cause de mes fonctions - Suivent l'action dans certains domaine (4) - Traitent les dossiers (28)
Les CTD	38	<ul style="list-style-type: none"> - Optimisation - Tourisme (4)
Les partenaires techniques et financiers	40	/
Les PME/PMI Locales	32	<ul style="list-style-type: none"> - Ils aident les petites sociétés à se développer - Découvertes
Les établissement publiques et administratifs	35	<ul style="list-style-type: none"> - Ils vulgarisent leurs structures - Donnent des suggestions sur l'amélioration des SVC
Les entreprises publiques	22	<ul style="list-style-type: none"> - Promotion du Cameroun à l'extérieur - L'impact sur la société - Être informé sur le fonctionnement et le développent du pays
Les projets et programmes gouvernementaux	35	<ul style="list-style-type: none"> - Voir les différentes innovations du pays - Pour assister et s'instruire - Bon pour les entrepreneurs et les mettre au courant actions gouvernementales.
Les populations/ usagers	22	/

Etant donné que le SAGO promeut le plus l'activité gouvernementale, il est correct que les organisations les plus représentatives soient les administrations représentées par leurs ministères.



9. LE SITE OU CE TIENT LE SAGO VOUS CONVIENT-IL ?

OUI	NON
183	20

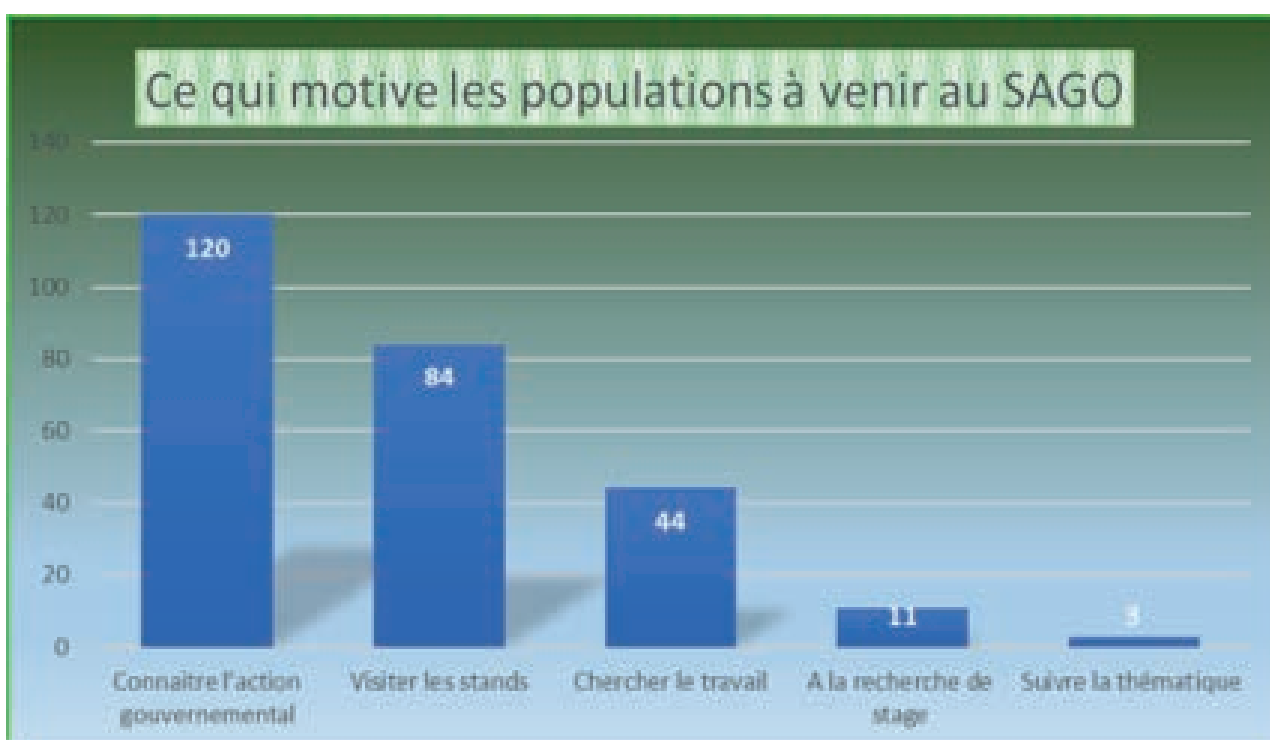
Le Palais Polyvalent des Sports convient aux visiteurs.



10. QU'EST-CE QUI VOUS MOTIVE A VENIR AU SAGO ?

CONNAITRE L'ACTION GOUVERNEMENTALE	VISITER LES STANDS	CHERCHER LE TRAVAIL	A LA RECHERCHE DE STAGE	SUIVRE LA THEMATIQUE
120	84	44	11	3

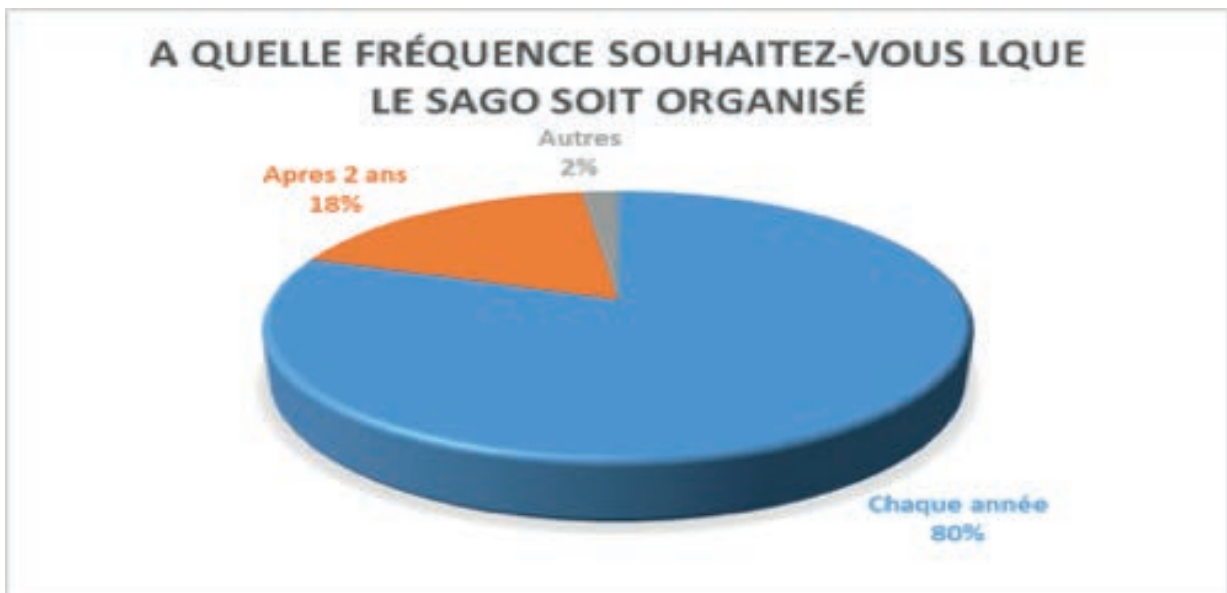
Les visiteurs du SAGO veulent essentiellement connaître l'organisation gouvernementale, visiter les nombreux stands qui accueillent les exposants qui viennent faire part de leurs missions, et d'autres raisons telles rechercher du travail et des stages.



11. A QUELLE FRÉQUENCE SOUHAITEZ VOUS QUE LE SAGO SOIT ORGANISÉ ?

CHAQUE ANNÉE	APRES 2 ANS	AUTRES
160	35	4

Les réponses des visiteurs montrent bien que la raison d'être du SAGO est importante pour la société et le gouvernement. Il y a beaucoup de travail fait par le gouvernement. Ce travail n'est pas toujours connu par les populations. Le SAGO a pour mission de promulguer l'activité gouvernementale et les populations en veulent encore plus au vue de tout ce qui est à faire et souhaite que la fréquence du SAGO soit de chaque année.



12. QUE PROPOSEZ-VOUS POUR AMÉLIORER L'ORGANISATION DU SAGO ?

- Plus de communication (même à travers les Médias) (85).
- Afficher toutes les structures et administration présentent et les afficher à l'entrée (49).
- Faire un plan de localisation des différents stands (38).
- Délocaliser le SAGO en région (s'il faut le faire chaque année) (12)
- Inviter plus d'acteurs privés (19).
- Agrandir la salle de conférence (23)
- Associer une activité de diversement
- Communiquer davantage (29)
- Créer d'autres pavillons semblables à ceux du MINFOPRA, MINT, MINTP
- Rendre accessible la salle de conférences pour tout le monde. (12)
- Actualisation de la documentation.
- Bien disposer les parkings et les agents d'orientation (34).
- Multiplier les sites d'information (21).

Commentaire :

L'organisation du SAGO est appréciée pour la majorité des visiteurs. Cependant, certains souhaitent que la communication soit améliorée. Ils veulent qu'un plan d'occupation des espaces et les noms des organisations soient affiché à l'entrée du PAPOSY. Enfin, de trouver une solution pour le problème de parking.

CE QUE PENSENT LES EXPOSANTS DU SAGO 2023



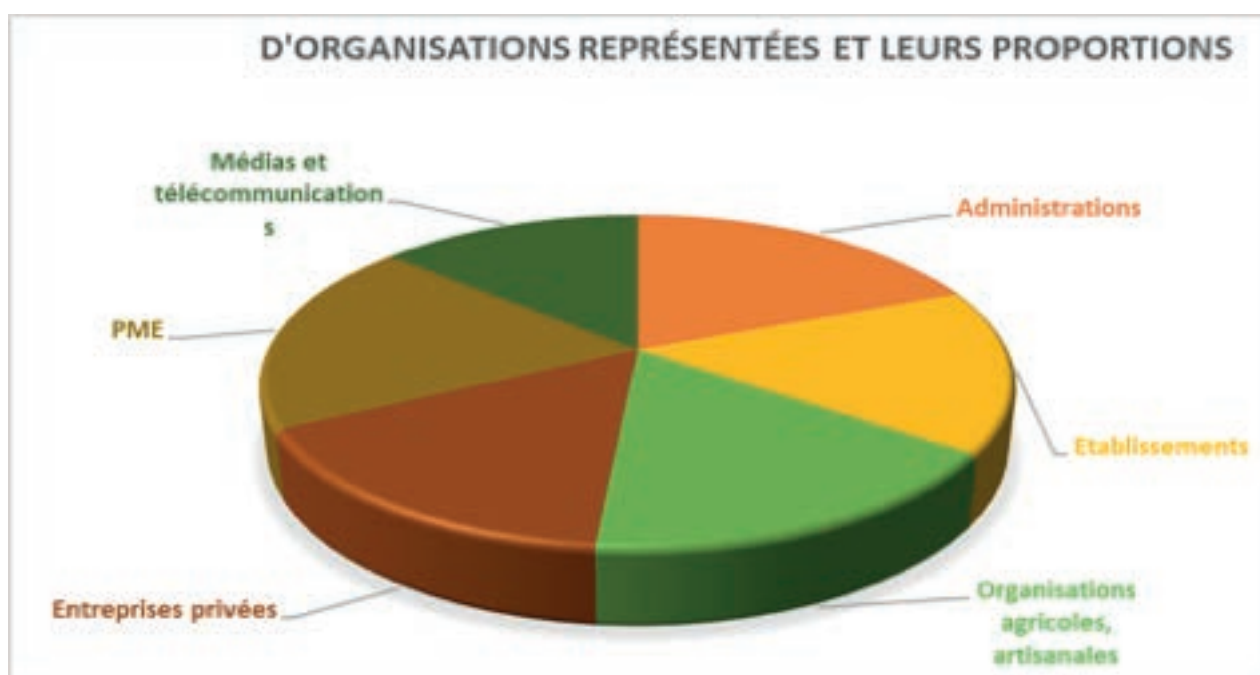
LA VITRINE DU CAMEROUN
SAGO



1. QUEL TYPE D'ORGANISATION ETES-VOUS ?

ADMINISTRATIONS PUBLIQUES	ETABLISSEMENTS PUBLIQUES ADMINISTRATIVES	ORGANISATIONS AGRICOLES, ARTISANALES	ENTREPRISES PRIVÉES	PME	MÉDIAS ET TÉLÉCOMMUNICATIONS
32	27	28	27	32	23

Les organisations de tous les secteurs d'activités exposent au Salon de l'Action Gouvernementale. Les Administrations Publiques et les Petites et Moyennes Entreprises sont les plus représentatives.

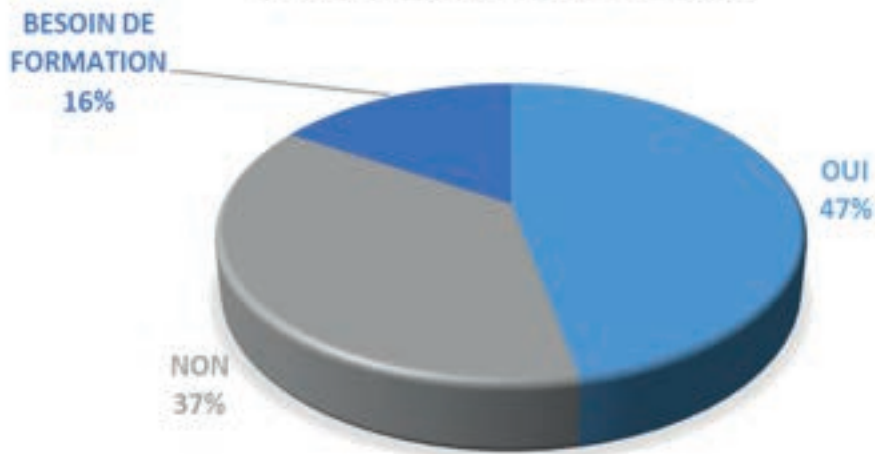


2. EST-CE QUE VOUS TRAVAILLEZ A METTRE EN ŒUVRE LES POLITIQUES PUBLIQUES ?

OUI	NON	BESOIN DE FORMATION
160	35	4

Une bonne proportion des organisations qui exposent au SAGO travaillent à mettre en place les Politiques Publiques soit 47%, une proportion de 37 % ne font pas cet effort et 16% souhaitent faire une formation dans le domaine. Nous pouvons l'apprécier dans la figure ci-dessous.

TRAVAILLEZ-VOUS À METTRE EN OEUVRE LES POLITIQUES PUBLIQUES ?



3. QUELLE EST LA PERTINENCE DU THEME DE LA 12^{ème} EDITION DU SAGO POUR VOTRE ORGANISATION ET POUR LE GOUVERNEMENT CAMEROUNAIS ?

INFORMER LES POPULATIONS SUR LES ACTIONS DE DÉVELOPPEMENT GOUVERNEMENTAL	33
SUSCITER L'ADHÉSION DES POPULATIONS AUX ACTIONS ENTREPRISES POUR LE POUVOIR PUBLIQUES	31
INFORMER LES POPULATIONS SUR LE DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES ET TRANSFORMATION STRUCTURELLE DE L'ÉCONOMIE	35
AUTRES/PRÉCISER	



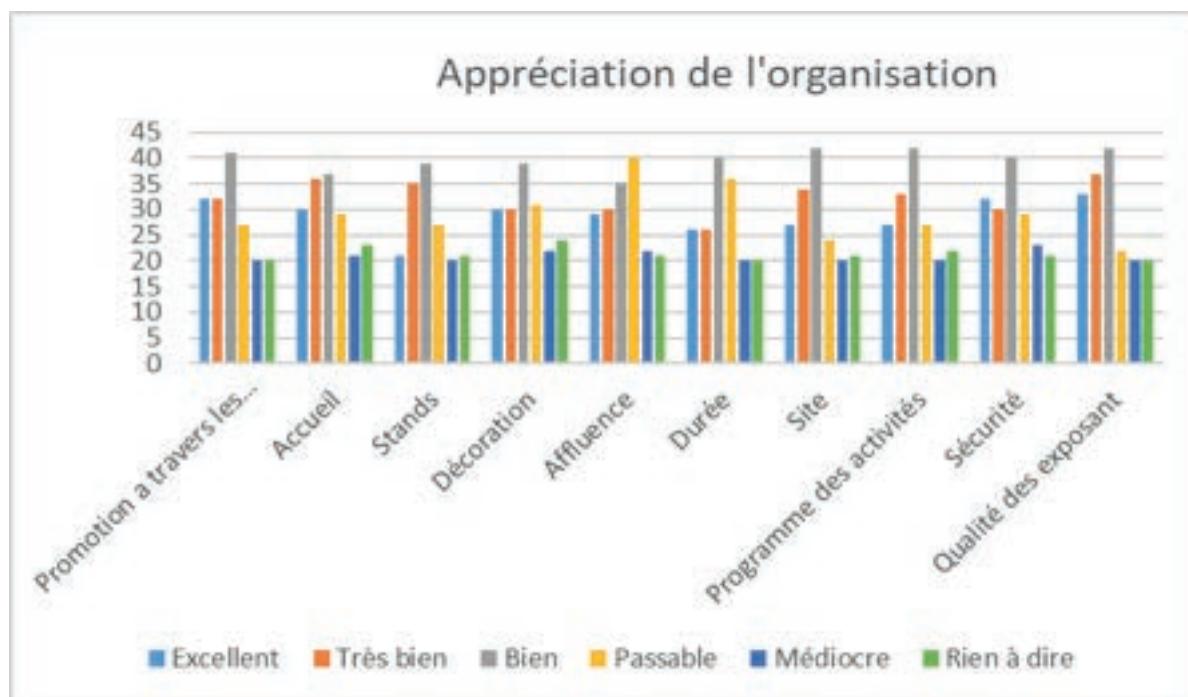
La pertinence du thème de la 12ème édition du SAGO pour les organisations et pour le gouvernement camerounais n'est pas à démontrer au regard des proportions des exposants qui l'ont apprécié et qui ont travaillé pour que le Salon se déroule bien. Les conférences étaient très courues et très intéressantes et ont joué leur rôle à faire connaître l'activité gouvernementale pour informer les populations.

4. QUE PENSEZ-VOUS DE L'ORGANISATION DU SAGO ?

	EXCELLENT	TRÈS BIEN	BIEN	PASSABLE	MÉDIOCRE	RIEN À DIRE
PROMOTION À TRAVERS LES MÉDIAS ET AUPRÈS DU PUBLIQUE	32	32	41	27	20	20
ACCUEIL	30	36	37	29	21	23
STANDS	21	35	39	27	20	21
DÉCORATION	30	30	39	31	22	24
AFFLUENCE	29	30	35	40	22	21
DURÉE	26	26	40	36	20	20
SITE	27	34	42	24	20	21
PROGRAMME DES ACTIVITÉS	27	33	42	27	20	22
SÉCURITÉ	32	30	40	29	23	21
QUALITÉ DES EXPOSANTS	33	37	42	22	20	20



L'organisation du SAGO a été diversement appréciée selon les quantités et proportions représentés dans les différents supports.



5. QUE PROPOSEZ POUR AMELIORER L'ORGANISATION DU SAGO ?

IMPLIQUER D'AVANTAGE LA JEUNESSE ET LES MINISTÈRES	23
AMÉLIORER LA SÉCURITÉ DU SITE	44
RESPECTER LE DÉLAI DE LIVRAISON DU MATÉRIEL À L'EXPOSANT	30
AMÉLIORER LA COMMUNICATION	40
PAS ASSEZ D'ÉCLAIRAGE DANS LA SOIRÉE	33
LE COÛT DES STANDS TROP ÉLEVÉES	37
VUE LE COÛT DES STANDS, AU MOINS DE L'EAU DEVAIT ÊTRE DONNÉE À L'EXPOSANT	30
BIEN DÉFINIR LE THÈME	30
TENIR DES FORMATIONS POUR LES FILLES DE MON COMMUNICATEUR	30
GESTION DES PARKING ET DE LA CIRCULATION	43

Le tableau ci-dessus permet d'apprécier la diversité de propositions faites pour une meilleure organisation du Salon de l'Action Gouvernementale.